

RÉSILIENCE À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

LA CEDEAO CONSTRUIT SES PRIORITÉS AVEC LES OSC-MÉDIAS MAIS NE VOIT PAS LE PALU

A la réunion "AGIR" de la CEDEAO sur la résilience à l'insécurité alimentaire au Bénin, Mamadou Cissoko, président d'honneur du Roppa (Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest), a proposé le paludisme parmi les causes d'insécurité alimentaire, parce qu'empêchant le paysan sahélien de cultiver et de produire.

A LIRE EN PAGES 4 ET 5



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pape Bakary Coly réélu à la tête du Collège des jeunes du Cncr

PAGE 3



COOPÉRATION ALLEMANDE

Plus de 7 milliards de F cfa pour des entreprises agricoles africaines, dont le Sénégal

PAGE 2

NDIAEL, TROIS ANS APRÈS...

PAGE 6

...RACONTE GORGUI SOW

« Pour 20 000 ha à affecter à Senhuile, SenEthanol à Fanaye, on a été convoqué à la gendarmerie »



FORUM FONCIER MONDIAL

LIRE DOSSIER EN PAGES 6-7

Offensive ostentatoire de la société civile pour contrer l'accaparement des terres



HIVERNAGE 2015 : Des précipitations excédentaires en Juillet, Août, Septembre au Sénégal, annonce Agrhymet

(Jade/Syfia) – Les tendances de la pluviométrie dans la sous-région sont mitigées d'une zone à une autre. Les précipitations sont excédentaires dans certains pays notamment le Sénégal et déficitaires très probables durant les mois de Juin, Juillet, Août et Septembre 2015 en Guinée, Sierra Leone, au Lac Tchad, apprend, début mai, Jade/Syfia du Centre régional Agrhymet du Niger.

Le Centre régional Agrhymet annonce des précipitations déficitaires très probables en Juin, Juillet, Août et Septembre 2015 sur la Guinée, la Sierra Leone, le Libéria, la moitié Ouest de la Côte d'Ivoire, l'extrême sud du Mali, la moitié Est du Nigeria et la région du Lac Tchad. Par contre, elles sont excédentaires durant les mois de Juillet, Août et Septembre sur la majeure partie du Sénégal, la moitié Ouest de la Gambie, le sud de la Mauritanie, le centre et le nord du Mali et du Burkina Faso. "La situation pluviométrique attendue sur le Sénégal et le Sud de la Mauritanie pourrait être meilleure en 2015 par rapport à 2014. Des événements à fortes précipitations sont à surveiller dans cette zone", annonce encore Agrhymet. Toutefois, des précipitations sont très probables sur l'ensemble de la région. Les dates de début de saison tardives à normales sont prévues sur la bande sahélienne (moitié Sud de la Mauritanie, la quasi-totalité du Sénégal, la moitié Est de la Gambie et le Nord-Ouest du Mali) et dans la zone Est du Burkina Faso, Ouest du Niger, Nord du Bénin et Nord-Ouest du Nigeria. Les fins de saison normales à tardives sont prévues sur la partie Sud-ouest de la Mauritanie, Centre et Ouest du Sénégal et en Gambie. Des pauses pluviométriques seront également observées en période critique de floraison-épaison des céréales. "En Gambie et au Sénégal (excepté la région de la Casamance), au Centre-sud de la Mauritanie et extrême Ouest du Mali, ce sont des séquences sèches relativement plus longues à normales qui sont attendues vers la fin de la saison", indique Agrhymet. Toutefois, Agrhymet recommande aux agriculteurs d'utiliser des variétés de semences résistantes à la sécheresse et/ou de cycles courts...

CORAF/WECARD : Dr Harold R MACAULEY passe le témoin au Dr Paco SEREME

(Jade/Syfia)- Dr Paco SEREME est le nouveau patron de l'Exécutif du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF/WECARD). Il remplace à ce poste Dr Harold Roy-Macauley nommé Directeur Général de AfricaRice Center (AfricaRice), apprend Jade/Syfia dans Coraf Echo, le Bulletin électronique de février-mars 2015.

La cérémonie de passation de service entre les Dr Harold R MACAULEY et Paco SEREME s'est déroulée, début mars, au siège du Conseil à Dakar, sous la présidence de madame Gisèle Lopès D'Almeida, représentante du président du Conseil d'Administration du CORAF/WECARD, l'ensemble du personnel du Secrétariat Exécutif et les partenaires. Dr Harold Roy-Macauley a rendu un vibrant hommage à ses prédécesseurs avant d'ajouter : "J'ai vécu, comme tous mes collègues d'ailleurs, durant mon temps passé au CORAF/WECARD, l'époque de la reconstruction de notre Institution et notre système régional de la recherche agricole". La représentante du Conseil d'Administration, Mme Gisèle Lopès d'Almeida, par ailleurs présidente du réseau INTERFACE, a, pour sa part, félicité Dr Harold ROY-Macauley pour sa nomination à la tête de Africa Rice. "Au CORAF/WECARD, nous sommes fiers d'avoir donné un DG à AfricaRice, un secteur aussi stratégique", s'est ravie Mme D'Almeida.

AGRICULTURE : L'Etat débloque plus de 2 milliards de F CFA pour subventionner le matériel agricole

(APS) - L'Etat a débloqué une enveloppe de 2 245 550 450 F cfa pour subventionner à hauteur de 70% le matériel agricole dans le but de faciliter aux producteurs son acquisition dans le cadre de la campagne agricole 2015-2016, a appris jeudi l'APS.

Le matériel en question est composé de 13 000 semoirs, 1 040 houes occidentales, et 650 houes sine fabriqués par la Société industrielle sahélienne de matériel mécanique agricole et de représentation (SISMAR), selon une circulaire du ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural dont l'APS a obtenu une copie. "Les prix unitaires vendus à l'Etat par le fournisseur (SISMAR) sont à 236 000 F cfa pour un semoir, 67 065 F cfa pour une houe occidentale et 94 961 F cfa pour une houe sine", indique le texte. "Mais grâce à la subvention de 70% apportée par l'Etat, ce même matériel agricole revient moins cher aux producteurs avec un prix unitaire de 70 880 F pour le semoir, de 20 120 F cfa pour la houe occidentale et 28 480 F pour la houe sine", assure la même source. Pour la présente campagne agricole, à l'exception de Dakar et Saint-Louis, le ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural, et des commissions composées de membres de l'administration, d'élus locaux et des organisations paysannes ont fait la répartition. Les régions bénéficiaires sont : Kaolack, Fatick, Diourbel, Matam, Kédougou, Ziguinchor, Tambacounda, Sédhiou, Kolda, Kaffrine, de Thiès, et Louga. Les quotas par régions seront établis aussi en fonction des zones agro-écologiques, souligne-t-on. "C'est ainsi que Kaolack aura sur ce matériel agricole 1700 semoirs, 140 houes occidentales et 125 houes sine alors que celle de Diourbel aura un quota de 1600 semoirs, 196 houes occidentales et zéro houe sine", mentionne le texte. "La région de Fatick, aura 1170 semoirs, 94 houes occidentales et 125 houes sine pendant qu'il est retenu

pour Louga 1600 semoirs, 196 houes occidentales et zéro houe sine". Dans ce même registre de distribution du matériel agricole, la région de Kaffrine aura 2 300 semoirs, zéro houe occidentale et 300 houes sine tandis que celle de Kolda va bénéficier de 1070 semoirs, 94 houes occidentales et 50 houes sine.

Coopération allemande : Plus de 7 milliards de F cfa pour des entreprises agricoles africaines, dont le Sénégal

(Jade/Syfia) - Les entreprises agricoles d'Afrique subsaharienne disposent désormais d'une nouvelle facilité de financement qui était lancée par l'agence allemande KfW, AgDevCo et Root Capital apprend, début juin, Jade/Syfia-Sénégal auprès de l'Agence allemande Ecofin. La facilité assurera la gestion du projet, l'initiative baptisée Lending for African Farming Company (LAFCo) dispose d'un fonds de \$15 millions, soit plus de 7 (sept) milliards de F cfa. Elle servira à financer les besoins en fonds de roulements des entreprises via des lignes de crédits et autres mécanismes de prêts pour des montants pouvant atteindre \$4 millions soit plus de 2 (deux) milliards F cfa. La facilité entend ainsi contribuer à l'accroissement de la productivité des petits agriculteurs et à l'amélioration de leur accès aux marchés. Chris Isaac, directeur des investissements à AgDevCo a expliqué : "Le potentiel du secteur agricole de l'Afrique a suscité un vif intérêt auprès des investisseurs en capitaux propres, mais les besoins en financement des entreprises au jour le jour sont souvent négligés". Les responsables ont indiqué que les entreprises provenant de la Zambie, du Malawi, du Ghana, du Kenya, du Sénégal, de la Tanzanie et de l'Ouganda seront considérées comme prioritaires.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Mouhamadou Takha Samb réélu président du CPG du FNRAA

(Jade/Syfia) - M. Mouhamadou TaKha Samb de la Fédération Nationale de Gie de Pêche (Fenagie-Pêche) affiliée au Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (Cncr) du Sénégal a été récemment réélu président du Comité de Pilotage du SNRASP et de Gestion du FNRAA.

Mouhamadou Takha Samb, président sortant du Comité de Pilotage du Système national de recherches agro-sylvo pastorales (SNRASP) et de Gestion du FNRAA (CPG) a été reconduit à la tête de cette Association d'utilité publique qui finance sur une base compétitive des projets de recherche agricole et agro-alimentaire.

C'était à l'issue de l'Assemblée générale statutaire du Fonds National de Recherches Agricoles et Agro-alimentaires (FNRAA) tenu le 30 avril 2015 à Dakar, apprend Jade/Syfia de source proche de la Direction Générale du Fonds. Cette rencontre était une Assemblée générale statutaire qui portait principalement sur le renouvellement des instances du Comité de Pilotage du Système National de Recherches agro-sylvo pastorales (SNRASP) et de Gestion (CPG) du FNRAA. Après présentation et discussion du rapport moral du président, l'Assemblée générale a procédé à la ratification de nomination des administrateurs avant de passer à la mise en place du nouveau Bureau du SNRASP (voir encadré). Le mandat de la moitié des Administrateurs et celui du bureau expirent dans trois ans, c'est à dire exactement le 30 avril 2018. Le CPG a ensuite examiné et procédé à l'adoption d'un nouveau règlement intérieur. Il a également procédé à la mise en place de la Commission Technique qui est issue du CPG et qui est chargée de la mise en œuvre de l'intégration institutionnelle de la recherche agro-sylvo-pastorale. Les modalités et la date de renouvellement du Comité Scientifique et Technique (CST) ont été discutées et arrêtées. Un autre temps fort de l'Assemblée générale a été l'examen et l'adoption des modifications apportées aux Statuts du FNRAA. Les travaux se sont terminés par la présentation de la synthèse des activités de l'année 2014.



NOUVEAU BUREAU DU CPG

- **Président** : M. Mouhamadou Taha Samb (Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR))
- **1^{er} Vice-président** : M. Boubacar Sanoko (Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER))
- **2^{ème} Vice-président** : Mme Fatou Niang Ndiaye (Groupement des armateurs et industriels de la pêche au Sénégal (GAIPES))
- **Rapporteur** : Dr Pape Ndièngou Sall (D G FNRAA)

NOUVEAU BUREAU DE LA COMMISSION TECHNIQUE

- ☐ **Président** : M. Moussa Fall (SNRASP)
- ☐ **1^{er} Vice-président** : M. Boubacar Sanoko (Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER))
- ☐ **Rapporteur** : M. Moustapha Kâ (Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Dakar (CCIAD))
- ☐ **Membres** :
 - Professeur Samba Arona Ndiaye SAMBA (Groupe des Universités)
 - Dr Mamadou Amadou Seck, D G Institut de Technologie alimentaire de Dakar- ITA- (Groupe Instituts de recherche) ;
 - M. Mamadou Amadou Sow, Agence nationale de conseil agricole et rural – ANCAR- (Groupe Conseil Agricole et Rural)
 - M. Mouhamadou Taha Samb-CNCR-(Groupe des Organisations de Producteurs-(OP))
 - Dr Samba Sall (DS FNRAA).

AGRI INFOS

Hlm Grand-Yoff - Villa n° 1122
Bp : 17130 Dakar – LibertéEmail : madiensec@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Madieng SECK - TEL : 77 537 96 96

COMITÉ DE RÉDACTION : Madieng SECK - Ndèye SÈNE - Ababacar GUËYE, Diarra BADJI (STAG)

ADMINISTRATION : Ababacar GUËYE

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION ET INFOGRAPHIE : Cheikh TOURÉ (Tel : 77 605 30 72)

IMPRESSION : AMD GRAPHIC

DISTRIBUTION : ADP

NINEA : 00284430 CO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pape Bakary Coly réélu à la tête du Collège des jeunes du Cncr

A l'issue de l'Assemblée générale (20-21 mai) du Collège des jeunes du Cncr tenue au CICES à Dakar, l'aviculteur Pape Bakary Coly a été réélu par consensus au poste de président du Cj. Avec une grande maturité, ces jeunes ont mené des concertations constructives saluées par tous... sous la bénédiction des anciens

PAR MADIENG SECK

Au gouvernail depuis la création du Collège des jeunes (Cj) du Cncr (Conseil national de concertation et de coopération des ruraux) il y a trois ans. Pape Bakary Coly, âgé de 35 ans et appartenant à la Fédération de Acteurs de la filière avicole (FAFA), a été réélu par consensus à l'issue de l'Assemblée générale (20 et 21 mai 2015) du Cj au CICES à Dakar.

Le Cj, un parcours difficile, mais des combats gagnés

L'AG, démarrée avec un grand retard, a été suivie de débats et de concertations constructives sur le parcours "difficile" du Cj. Un parcours difficile chez ces jeunes "bien motivés et qui venaient souvent aux réunions sans aucun sous", comme l'a rappelé à l'ouverture Pape Bakary Coly. Pour ce nouvel élu (voir Bureau), ce sont "ces combats gagnés" et "ces conseils prodigués par les anciens" qui les ont mis sur la voie de la réussite. Les membres du Cj n'ont pas aussi manqué de souligner l'important appui techniques de leur coach El H Babacar Samb, Volontaire Uniterra/Conseiller en développement agricole et détaché auprès du Cj par le CECI (Centre d'étude canadienne pour la coopération internationale). "Babacar est toujours au service des jeunes du Cncr. Il est infatigable", soutiennent-ils à l'unisson.

Dans la même lancée, Diéry Gaye, représentant le président du Cncr, Samba Guèye absent du territoire, a eu également des mots élogieux à l'égard de ces jeunes : "Vous avez formé et sensibilisé une masse critique de vos membres ; développé des projets innovants ; vous avez encouragé le retour des jeunes dans le milieu agricole ; vous avez permis à nos organisations et nos gouvernements à mieux prendre en compte la dimension jeune ; vous avez participé à la promotion de l'exploitation familiale auprès des adolescents..."

Durant cette AG, les jeunes ont montré leur très grande maturité inculquées par les anciens du Cncr. Des anciens devenus de vaillants "papy", "oncles guerriers" qui,

comme Marius Dia, Ousmane Ndiaye, Boubacar Cissé et l'amazonne du Cncr Mme Khady Ndao, actuelle présidente du Collège des Femmes, ont dit toute leur "fierté de les voir marcher sur leurs pas".

Dans son rapport d'activités, Mlle Aminata Sow, secrétaire générale de cette formation, a souligné la contribution financière des membres à la vie de leur association. Elle a insisté sur le fait qu'au Cncr, les jeunes avaient investi près de deux millions de F cfa sur un total de 49 millions de F cfa durant les trois années passées. Sur cette somme, a expliqué Mlle Sow, les dépenses pour les nombreuses activités du Cj (formation, programme d'activités, voyages, hébergement restauration, etc.) s'élèvent à 38 millions de F cfa.

Ndiagaane et Dakki Koor, des programmes sur l'entrepreneuriat rural des jeunes

D'autres activités ont été énumérées à l'actif des jeunes, comme les programmes sur l'entrepreneuriat rural des "Ndiagaane" et "Dakki Koor", ainsi que les projets d'incubation des jeunes aviculteurs. Aminata a encore rappelé que le Cj avait accueilli en 2014 l'Assemblée des jeunes de La Via Campesina. Mlle Sow a noté également dans ce rapport, les importantes activités de promotion et de sensibilisation des jeunes sur le métier de l'Agriculture, sans oublier la lettre interpellatrice du Cj adressée aux élus.

Revenant dans les discussions, sur la participation des jeunes du Cncr à la Fiara (Foire internationale de l'Agriculture et des ressources animales), Boubacar Cissé, son patron s'est dit déterminé à élaborer une nouvelle forme de collaboration (subvention d'espace, marketing et communication) envers cette structure de jeunes qu'il veut bien épauler à l'occasion des prochaines foires. C'est dans cet ordre d'idées que la directrice régionale Afrique de l'Ouest du CECI, Mme Carine Guidicelli, s'est dite prête à accepter cette place de "premier partenaire du Cj", tout en réfutant l'étiquette de bailleurs de fonds. Puis de louer le mérite de ces



De gauche à droite: Mme Carine GUIDICELLI, directrice CECI, Aminata SOW, Sg/CJ et Diéry GAYE du Cncr

jeunes avec qui le "Centre canadien travaille en étroite collaboration. "C'est ensemble avec le CECI et le Cncr qu'on a gagné ces financements et ces fonds...", leur a-t-elle lancé. Avant de confirmer son compagnonnage durable.

Si l'année 2014 a été riche en réflexion, elle a été dominée chez les jeunes par des axes qui peuvent être résumés en trois éléments majeurs, appelés les 3F : Formation, Foncier e Financement

BUREAU DU Cj

- Président :** Papa Bakary Coly (FAFA)
- Secrétaire Général :** Aminata Sow (FENAGIE/E)
- SG adjoint :** Ibrahima Baldé (FEPROBA)
- Vice présidente (agriculture) :** Awa Touré (CCPA)
- Vice président (élevage) :** Seydou Dia (ANAPES)
- Vice Président (Pêche) :** Alassane Gaye (CNPS)
- Vice Président (environnement) :** Papa Massamba Fall (FENAMS)
- Trésorier :** Pape Cissé (UNAS)
- Trésorière adjointe :** Yaye Mbaba Diop (FONGS)

AUTOSUFFISANCE EN RIZ

Comment peut-on cultiver sans matériel agricole, s'interroge une productrice de l'Anambé

"On veut bien cultiver le riz pour l'atteinte à l'autosuffisance en riz d'ici à 2017, mais il nous manque du matériel agricole". C'est en ces termes quelques peu dramatiques que madame Fatoumata Mballo, rizicultrice au village de Koulinto, dans la vallée de l'Anambé, a interpellé le président Macky Sall. Entretien !

Madame Fatoumata Mballo est une paysanne quadra de Koulinto, dans la vallée de l'Anambé, commune rurale de Saré Koly. En marge de l'AG du Cj, elle a voulu donner ses appréhensions sur la possibilité d'atteinte à l'autosuffisance en riz d'ici à 2017. "Si on arrive à soulever la pierre, c'est une bonne chose. Cela montre qu'on est dans le combat de l'autosuffisance en riz", souligne Fatoumata Mballo. Ce combat de l'autosuffisance en riz, Fatoumata en parle avec beaucoup de recul, même si elle y participe à sa manière depuis son petit village du Fouladou à Koulinto dans le département de Vélingara, région de Kolda. C'est là que Fatoumata a produit 15 tonnes de riz pluvial sur sa parcelle de plus de deux hectares. "Avant, dit-elle, les femmes n'accédaient pas facilement à la terre. Mais maintenant, avec les procédures d'affectation et de désaffectation en cours dans l'Anambé, les attributions qui ont lieu chaque année entre fin mai et début juin, vont nous permettre de retrouver nos deux ha comme l'année passée". Satisfaite de l'acquisition de ces deux ha, Fatoumata Mballo, également productrice de maïs, est membre de la Fédération des producteurs du Bassin de l'Anambé (FEPROBA).

Battant jusqu'aux os, la rizicultrice ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. "J'ai participé avec l'Ong Vision mondiale à plusieurs renforcements de capacité en mini-laiterie, en transformation de céréales, de fruits et légumes au Centre de formation des étuveuses de riz à Kolda, mais, après chaque formation le problème reste entier...", raconte cette étuveuse qui arbore une fière allure de militant au Cj du Cncr. Parce



que "les formations ne sont pas suivies d'accompagnement. On vous laisse tomber après...", maugrée la rizicultrice de Koulinto qui assiste pour la première fois à l'Assemblée générale du Cj (20 et 21 mai 2015 à Dakar). AG qu'elle juge d'ailleurs importante, constructive et démocratique. Pour Fatoumata, "ce n'est pas tant le matériel agricole qui nous manque dans le Bassin de l'Anambé, souligne-t-elle, mais c'est plutôt la terre qui est dure, dure à travailler, dure à retourner. Sans tracteur on ne peut labourer". Elle n'oublie pas non plus les réticences des banques qui n'acceptent guère d'allouer des crédits aux femmes. "Puis d'ajouter : "nous avons beaucoup d'abnégations pour relever les défis de l'autosuffisance en riz", lance souriante, Fatoumata Mballo. Elle se dit également prête à vulgariser dans sa localité "le bon travail qu'abat le Collège des jeunes Cncr"

Propos recueillis par Madieng Seck

RÉSILIENCE À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La CEDEAO construit ses priorités avec les Osc-médias, mais ne voit pas le palu

Parmi les causes d'insécurité alimentaire, la réunion du Cils/Cedeao/l'Uemoa sur "AGIR" pourrait accoucher du paludisme. En effet, la pandémie empêche des millions de paysans africains de cultiver, comme l'a soutenu début mai à Cotonou Mamadou Cissoko. Du côté, des médias d'Afrique de l'Ouest on a prôné l'engagement citoyen et la responsabilité sociale du journaliste pour soutenir les politiques agro-alimentaires de cette région sahéenne.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À COTONOU MADIENG SECK



Après un chuchotage avec ses collègues de la région du Sahel où sévissent trop de moustiques en hivernage, Mamadou Cissoko, président d'honneur du Roppa (Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest), prend la parole et propose le paludisme parmi les causes d'insécurité alimentaire, parce qu'empêchant le paysan sahéen de bien travailler son champ et de produire.

Venu participer, début mai à Cotonou, à l'Atelier régional de "renforcement de capacité pour la formulation des priorités de résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest" autour d'AGIR "Alliance Globale pour la résilience", (lire encadré) sur le Contrôle citoyen de l'action publique et veille citoyenne dans le secteur agricole (CCAP). Mamadou Cissoko dessille les yeux de ses collègues sur le rôle négatif du paludisme dans l'Agriculture.

Suffisant pour que l'icône des Organisations paysannes ouest africaine oriente les participants vers le paludisme ou malaria et plus connu sous l'appellation palu. Cissoko propose à "AGIR" d'inscrire dans ses priorités cette maladie endémique qui tue chaque année plus d'un million de personnes, selon l'OMS ; même si ces décès par palu diminuent aujourd'hui en Afrique. "Dans les causes de l'insécurité alimentaire, on a oublié les maladies endémiques qui sont un problème de santé publique parce qu'empêchent le paysan africain de cultiver pour d'obtenir un bon rendement", soutient, d'un ton dissuasif, M Cissoko. Le président d'honneur du Roppa cite la bilharziose à côté du palu et (pourquoi pas Ebola, la fièvre hémorragique qui peut faire chuter l'économie : Ndlr). Des endémies qui grippent le moteur de la production alimentaire du continent. "Il faut des solutions durables et cela demande de la volonté politique des chefs Etats...", plaide encore Cissoko.

Dans la salle, autorités béninoises, représentants d'Organisations de la société civile (Osc) et du réseau médias "Afrique Performance", de la CEDEAO* et du CILSS*, d'organismes internationaux d'appuis au développement agricole africain (Hub rural), tous semblent d'avis sur ce nouvel argument qu'il faudrait prendre en compte.

La priorité d'un peuple, sa souveraineté alimentaire

Faisant l'historique des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest, depuis les années de sécheresse en 1974 accompagnée d'importantes livraisons de stocks d'aides pour la nourriture d'Africains affamés (lire encadré), Cissoko en arrive à tirer une leçon d'éthique : "La priorité d'un peuple, c'est de régler durablement sa souveraineté alimentaire en consommant ce qu'il produit et en produisant ce qu'il consomme. Mais, cela ne doit pas être un slogan". Dans la salle, son collègue Lokossous Léopold (Bénin) président du Roppa ajoute : "il faut une volonté politique pour ne plus importer des céréales et d'autres produits".

Sur les programmes AGIR de l'UEMOA*, de la CEDEAO, Léopold confie qu'ils sont "bien ficelés" mais là encore, note-t-il, "il faut une volonté politique".

Réaction du délégué du Nigéria (1^{ère} puissance économique du continent avec 177 millions d'habitants en 2014 : Ndlr) qui souligne que dans son pays, "avec la découverte du pétrole au début des années 60, des difficultés étaient apparues dans les politiques agricoles, alimentaires et dans la transformation. Cela a permis après au gouvernement nigérian de rectifier la donne", rappelle cet expert qui indique trois éléments nécessaires pour la sécurité alimentaire: l'accessibilité du produit, sa disponibilité et son prix d'achat abordable sur le marché local. Puis, il termine par ce dicton : "Avant d'être un bon militaire, il faut d'abord avoir un bon régime

alimentaire".

Rectifier la donne comme a fait le Nigéria pour faire face à l'insécurité alimentaire, c'est ce que beaucoup d'Etats de la CEDEAO tentent aussi de faire en lançant l'initiative "Offensive riz" pour l'autosuffisance alimentaire, estime le représentant du Hub rural de Dakar Alassane Mbaye (Sénégal). Parlant de "AGIR", il dit qu'un "processus de dialogue et d'animation" sur les politiques alimentaires est en train de se mettre en place.

L'exploitation familiale assure 90% de la production en Afrique de l'Ouest

Avec une agriculture extensive (14% des terres cultivables) mais peu compétitive (faibles rendements, pertes post-récoltes élevées, faiblesse des chaînes de valeurs, etc.), l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont marqués par des crises cycliques (sécheresses, famine, guerres civiles, pénuries alimentaires, etc.), causées par le changement climatique et les épidémies. D'où les problèmes d'insécurité alimentaire et la nécessité de renforcer les capacités de résilience des populations, afin que celles-ci puissent faire face aux chocs récurrents. Toujours en Afrique de l'Ouest, l'agriculture repose sur l'exploitation familiale qui assure 90% de la production, selon Afrique Performance. Elle contrôle 85% des terres et remplit diverses missions telles que la sécurité alimentaire, la préservation et la gestion des ressources naturelles, la croissance économique et le développement des zones rurales. Pourtant, cette région dispose de potentialités qui devraient pouvoir enrayer l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

C'est pourquoi, parlant des objectifs de l'atelier à l'ouverture des travaux, le représentant du ministère togolais de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) est revenu sur "les attentes portées sur les Organisations de la Société civile (Osc) ouest africaine qui doivent, comme les médias d'ailleurs, être renforcées sur ces questions d'insécurité alimentaires". Il souligne à ce propos que "certains pays de la sous région, comme le Togo, sont en avance sur d'autres, mais qu'il y a lieu de communiquer suffisamment pour mettre à la disposition des médias des éléments de veille sur ces questions". Autrement dit, les journalistes doivent "aller sur le terrain enquêter pour apporter une contribution de taille sur les politiques agricoles en Afrique de l'Ouest", rétorque l'expert béninois Abel Gbêtoénonmon, économiste-planificateur, patron de Afrique Performance et un des initiateurs de cet Atelier sur la résilience contre l'insécurité alimentaire. Puis Abel plante une forêt d'interrogations sur le devenir de l'espace CEDEAO avec "ses difficultés sur la libre circulation des personnes et des biens qui sont loin de la réalité du terrain, la problématique de la souveraineté alimentaire, une agriculture saine et durable, sans oublier le contrôle citoyen de l'action publique. "Pour toute réponse, l'expert béninois fait une annonce aux participants : "Afrique Performance, dit-il, élabore un programme sur les politiques d'urbanisation et de protection des terres agricoles, afin de travailler sur la valeur ajoutée issue de la transformation des produits comme le coton".

- *CEDEAO : Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
- *UEMOA : Union économique et monétaire ouest africain
- CILSS : Comité inter Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel

AGIR : Une volonté politique pour éradiquer la faim en Afrique

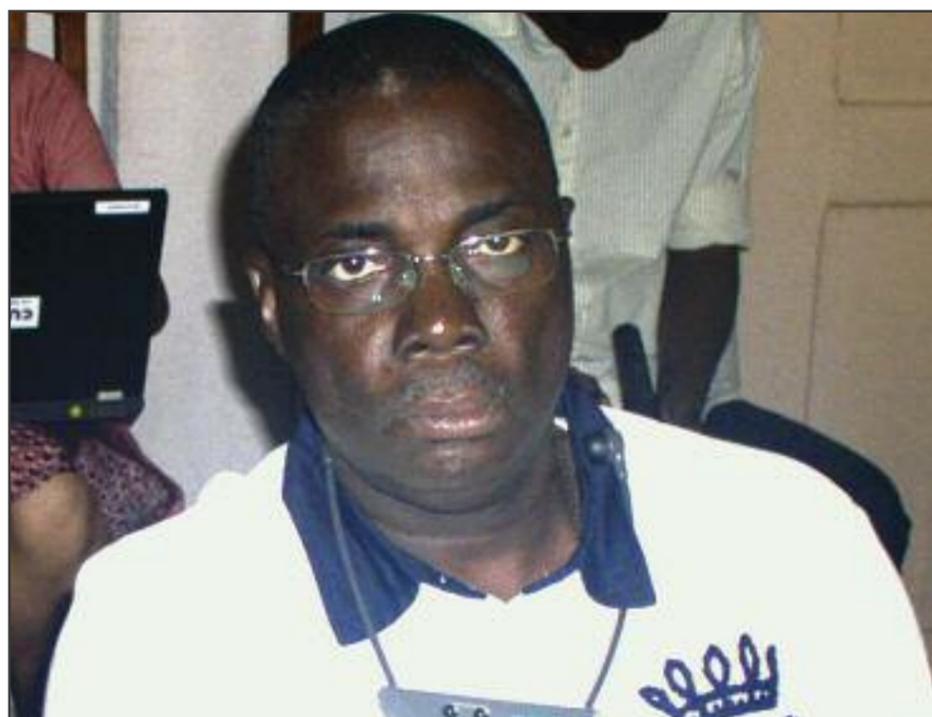
(Jade/Syfia)- L'Alliance globale pour l'insécurité alimentaire (AGIR) est née en 2012 à Bruxelles de la compréhension commune du caractère structurel et chronique des crises alimentaires et nutritionnelles affectant les moyens d'existence des ménages vulnérables. Le processus AGIR s'inscrit dans les politiques agricoles de la CEDEAO associées à celles de l'UEMOA et du CILSS son bras technique. Il vise à éradiquer la faim d'ici 20 ans. Dans ces pays, AGIR fonctionne avec la collaboration de points focaux pour la réalisation de son programme en impliquant les Osc-médias et le secteur privé. Le Roppa coordonne son travail pour partager les expériences et renforcer les capacités des acteurs. AGIR cible les agriculteurs, agro-pasteurs, pêcheurs, personnes pauvres, notamment les femmes, les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées. Son objectif est de réduire structurellement et de manière durable la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle en accompagnant la mise en œuvre des politiques sahéennes et ouest-africaines, à l'instar du programme brésilien "Faim zéro". Les dates clés de AGIR sont : la consultation à l'invitation de l'Union européenne (Ue) à Bruxelles en juin 2012, suivie d'une réunion des partenaires techniques et financiers (PTF). Puis, lancement officiel et adoption d'une déclaration commune en Décembre 2012 à Ouagadougou. Enfin, adoption en avril 2013 à Paris de la Feuille de route régionale qui parle de la capacité des ménages, familles, communautés et des systèmes vulnérables à résister aux chocs. AGIR cherche aussi à lier l'action humanitaire à celle de développement pour accroître la résilience des ménages vulnérables ; s'attaquer aux causes chroniques des crises: accroissement des revenus; accès aux infrastructures et services sociaux de base (santé, éducation, eau-hygiène-assainissement, planning familial, etc.); renforcement durable des moyens d'existence ; soutien aux ménages vulnérables pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté.

MS

TROIS QUESTIONS À ...

CHARLES NOUATIN, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU RÉSEAU OUEST AFRICAIN DES CÉRÉALISERS

«Contribuer à la mise en place du stockage régional de la sécurité alimentaire et favoriser la libre circulation des produits agricoles, voilà les priorités du Roac», annonce son Secrétaire Exécutif



(ARAA/PASANO), le projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest à travers son programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PASANAO), le programme de libre circulation des produits agricoles, l'UEMOA, le CTA, l'Afd, l'USAID,

Afrique Verte, Alliance Bordeless, ENDA CACID, la coopération espagnole, etc."

Propos recueillis par Madieng Seck

Agri Infos : Depuis trois mois vous êtes à la tête du Roac (Réseau Ouest africain des céréaliers) comment se passent les choses ?

Charles Nouatin : "Depuis le 30 janvier 2015, j'ai été présenté à Lomé aux membres de l'Assemblée générale à la suite du processus de sélection et d'entretien des candidats sélectionnés. Ce n'est que le 30 avril que j'ai reçu la lettre de notification de mon recrutement et aussitôt j'ai pris service avec l'atelier qui nous a réunis du 4 au 8 mai 2015 à Grand Popo. A la fin de l'Atelier il est prévu une visite à Lomé, au siège du Roac, pour prendre connaissance avec le Bureau et si possible rendre une visite de courtoisie aux responsables d'ARAA et PASANAO (Projet d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. C'est l'occasion pour moi de remercier tous les membres du ROAC, ses partenaires techniques et financiers pour m'avoir fait confiance. Je ferai de mon mieux pour que les objectifs de cette jeune organisation soient atteints pour une souveraineté alimentaire durable

de la région ouest africaine."

Quelles sont les priorités du Roac face aux crises alimentaires actuelles ?

"Les priorités actuelles du Roac sont de renforcer la capacité de ses membres et ceux des Cic-pays (Comité Interprofessionnel céréalier) en voie de création. Il vise à la mise en œuvre des différents projets/programmes découlant de la politique agricole régionale (PAU et ECOWAP). Ces priorités portent sur la mise en place du stockage régional de la sécurité alimentaire, la libre circulation des produits agricoles, la contribution au Dialogue Inclusif Pays (DIP). Le Roac compte aussi élaborer des documents des priorités résilience pays et installer son Bureau avec du personnel qualifié."

Quels sont les partenaires financiers et les pays qui vous soutiennent ?

"Nous avons la Fondation Farm (pour la formation des Cic sur la gestion interprofessionnelle), HUBTRAD, la CEDEAO

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Des journalistes africains outillés sur les politiques agricoles de la CEDEAO



(Jade/Syfia)-Une vingtaine de journalistes économiques ou agricoles ouest africains venue du Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo appartenant à des Osc-médias ont partagé leur niveau de responsabilité sociale et leur engagement citoyen à accompagner les politiques agricoles au Sahel et en Afrique de l'Ouest dans le processus "AGIR". Ces journalistes se sont intéressés aux thèmes concernant l'alimentation et la nutrition notamment sur le consommateur local, le travail en synergie entre Osc et médias par exemple au Togo sur la place et le rôle des médias dans le processus PNIASA (Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire) et AGIR (lire encadré)

Dans leur groupe de travail à l'Atelier de Cotonou, début mai 2015, et en collaboration avec le Réseau Afrique Performance, ces journalistes ont travaillé sur comment partager les infos avec les pu-

blics en insistant sur une bonne collecte et traitement de l'information. A cet effet, ils ont salué la volonté d'harmonisation de ces politiques d'intégration dans ces régions en proie à l'insécurité alimentaire. Les journalistes ont aussi discuté de la nécessité d'accompagner les Osc dans l'élaboration de ces politiques. Les confrères, coachés par le formateur Gérard Guedgbé du Réseau Afrique Performance, ont su faire montre de leur niveau de culture générale sur ces questions agro-alimentaires et leur enjeu.

Même s'ils n'ont pas répondu explicitement aux organisateurs qui demandaient à la plénière leur soutien formel à AGIR, les confrères, armés des notions d'éthique, de déontologie mais aussi de la responsabilité sociale du journaliste dans son pays, ont démontré leur adhésion leur initiative. C'est ainsi qu'ils ont salué la mise en place depuis 2005 de la po-

litique agricole commune ECOWAP de la CEDEAO qui fête ses 40 ans cette année. Une politique agricole régionale qui conduit le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP). Une démarche associée à celle de l'UEMOA (PAU) depuis 2001. Toujours dans cette logique d'harmonisation des politiques agricoles, les journalistes ont reconnu la vision de l'Union africaine (Ua) qui a complété cette volonté ECOWAP avec son Programme détaillé de développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA). S'appuyant sur ces différentes initiatives, ils ont pris prétexte pour en faire des sujets de travaux d'enquêtes (pour chercher la vérité et gratter le vernis : Ndlr) ou de reportages (pour donner à voir et mieux faire comprendre aux publics ce qui se passe sur le terrain : Ndlr). Des sujets d'enquêtes ont été écrits et traités sur place avec un bon esprit de groupe.

Dans une démarche participative, les journalistes ont échangé sur la méthode, le rôle et les limites de l'investigation dite par hypothèse qui essaie d'éclairer sur la vérité d'une info d'intérêt public. Des films vidéo d'enquêtes sur ces investigations les ont tenus en haleine pendant des dizaines de minutes. Ce qui les a permis de mieux comprendre "leur rôle du journaliste qui doit chercher la vérité, ainsi que son devoir de responsabilité sociale pour influencer les décideurs politiques de leur pays. Bref, un bon renforcement de compétence des journalistes et non de capacité, comme disent souvent les Ong et les Osc.

MS

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Sénégal parmi les bénéficiaires d'une aide de l'Ue

(APS) - La Commission européenne a annoncé vendredi, 22 mai, une aide alimentaire immédiate d'un montant de 34 millions d'euros, soit plus de 20 milliards de F cfa en faveur des populations les plus vulnérables en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, au Mali, au Niger et au Tchad. "Ce financement, qui intervient au début de la période de soudure dans la région du Sahel, contribuera à pallier la pénurie jusqu'à la prochaine récolte", selon le communiqué reçu de la Commission européenne. Cité dans le document, le commissaire pour l'aide humanitaire et la gestion des crises, Christos Stylianides, a déclaré que des millions de personnes au Sahel "sont exposées au risque de famine". "Il est essentiel que nous maintenions notre aide pour répondre à leurs besoins immédiats. La fourniture de cette aide d'urgence se poursuit parallèlement aux efforts déployés par l'Union européenne avec les pays et partenaires du Sahel pour renforcer la résilience des populations les plus vulnérables face aux crises à venir", a dit Stylianides. Le communiqué précise que l'aide sera fournie "sous la forme d'espèces, de bons d'achat ou de denrées alimentaires, en fonction de la situation des marchés locaux". La même source ajoute que ce nouveau financement "provient de la réserve du 11^{ème} FED (Fonds européen de développement) et porte le total de l'aide humanitaire octroyée par la Commission à la région du Sahel à 185 millions d'euros en 2015, soit plus de 120 milliards de F cfa".

Offensive ostentatoire de la société civile pour contrer l'accaparement des terres

Des panels conduits par des experts compétents, ont animé le Forum foncier mondial de Dakar (12-15 mai) au cours duquel toutes les voix se sont exprimées librement. Le gouvernement était venu en force sous la conduite du ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER). Pape Abdoulaye Seck était accompagné de son collègue de l'Élevage, Mme Aminata Mbengue Ndiaye et du secrétaire d'État à l'Accompagnement et à la Mutualisation des Op. Dans la délégation, se trouvait le professeur Moustapha Sourang, président de la Commission nationale de la réforme foncière (CNRF).

PAR MS & AG

A l'ouverture du forum foncier mondial Ffm, le gouvernement sénégalais était venu en force, sous la conduite du ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER) Pape Abdoulaye Seck. Durant cet événement, la Société civile avait beau prôner le dialogue organisant des panels de hauts niveaux, mais les différentes Organisations paysannes africaines (Op) ont farouchement dénoncé les réalités du terrain appelées accaparement des terres. Réalités qui restent des impunies dans la plupart des pays africains.

Une tornade de dénonciations

Durant tout ce Forum, on a vu l'offensive ostentatoire de la société civile à l'encontre de gouvernements et sociétés privés agro-

alimentaire pour défendre bec et ongle les petits paysans, souvent victimes de spoliations. Ceux-ci avaient lancé dans les débats une tornade de dénonciations (lire encadré) et proposé des modèles de solutions pour régler les conflits dans certains pays africains comme au Cameroun, RDC, Madagascar et Sénégal. "Comment faire pour retrouver nos terres qui ont été déposées au profit de grands projets, par suite de déclassement", s'est demandé paysanne venue de Kaolack (Sénégal). Ces questions étaient plusieurs fois revenues au cours des panels où l'on remarquait parfois l'absence de femmes rurales bien que celles-ci fournissent environ 60% de la production agricole et autant pour nourrir les ménages.

Les acteurs demandent à la CNRF une meilleure sécurisation des terres

Concernant toujours le Sénégal, une journée spéciale lui a été dédiée. C'est ainsi que producteurs, Organisations de la société civile, structures d'appui ont débattu entre autres l'accès des femmes et des jeunes à la terre, la place de l'exploitation familiale, la sécurisation des terres, la réduction des superficies à octroyer aux investisseurs. Dans le même sillage, ils ont fait des propositions à la CNRF.

Le président Collège des jeunes du Cncr, Pape Babacar Coly (lire P 3) a suggéré qu'on inclue la problématique de l'accès des jeunes au foncier. Il a exhorté, les pouvoirs publics à initier des programmes incitatifs, avec des infrastructures adéquates qui permettent aux jeunes

de rester en milieu rural. Il a aussi souligné que le CJ a travaillé sur plusieurs programmes notamment le foncier dont les jeunes peinent à trouver des terres. "Au Cncr, le jeunes avaient suivi une formation sur les textes législatifs et réglementaires sur le foncier. Ils étaient informés pour être imprégnés sur ce qui se fait à la base", a expliqué le président du CJ

Quant à madame Marième Sow de Enda Pronat elle soutient que "le nerf de la guerre au Sénégal et en Afrique ce n'est plus l'argent ; mais plutôt la terre" se dit impressionnée de la présentation du Fida (Fonds international pour le développement agricole) avec la gestion foncière par les communautés de base. Marième Sow a aussi apprécié la mise en place d'une Commission paritaire des terres où siègeront des hommes et des femmes dans la répartition des terres. Cependant, elle a fustigé qu'on parle de petits-exploitants agricoles. "Je suis contre, C'est de l'entrepreneuriat. Nous ne sommes pas petits. Nous grandissons et évoluons", lance-t-elle sous une salve d'applaudissements de l'assistance.

Réduire la durée du bail et les superficies à octroyer

De son côté, Alassane Wade du Cncr propose que la CNrf revienne sur la réduction des superficies à octroyer aux investisseurs, ainsi que le contrat de bail qui est de 95 ans. "Ces baux de longue durée

indisposent souvent les populations et les investisseurs n'exploitent pas souvent toutes les superficies qu'on leur octroie", déplore M. Wade.

Ces interventions, le patron du Cicodev (Institut pan africain pour la citoyenneté, les consommateurs et le développement) Amadou Kanouté, un des initiateurs de ce Ffm les a appréciées à sa juste valeur. En effet, explique-t-il, l'intérêt de cette "Journée du Sénégal" est la mise en commun de ce que les acteurs estiment être utiles, afin de pouvoir les reverser au processus de la réforme.

Au nom du président de la CNrf, le Dr Cheikh O Ba, Directeur Exécutif de l'Ipar (Initiative prospective agricole) a salué l'avènement de ce Ffm. Selon M. Ba qui présidait la rencontre aux côtés du patron de Cicodev, "c'est le moment pour le Sénégal de tirer des enseignements à reverser dans le dossier de la Réforme foncière. Puis d'ajouter : "le Sénégal se trouve dans un contexte de réforme foncière l'une des plus importantes que le pays ait jamais connue, puisse qu'il s'agit d'une réforme qui va toucher l'ensemble des Sénégalais".

Le Dr Bâ a informé le public d'une tournée nationale de la CNrf dans 45 départements du pays et d'un atelier test sur la réforme foncière.

D'autres ateliers, a-t-il annoncé seront organisés dans les zones agro écologiques du pays pour partager les expériences qui sortiront des différents départements.

ACCAPAREMENT DES TERRES

RENCONTRE AVEC...

...IBRAHIMA COULIBALY,

PRÉSIDENT DE LA COORDINATION NATIONALE DES ORGANISATIONS PAYSANNES DU MALI (CNOP)

"Derrière chaque investisseur se cache un homme politique de premier plan"



Agri Infos : Va-t-on vers de nouvelles mesures sur le foncier au Mali?

Ibrahim Coulibaly : "Oui ! Au Mali, on cherche à faire voter la loi sur le foncier. Le document va être incessamment acheminé au Parlement par le gouvernement. Les grandes lignes de cette loi sont de :

- "Sécuriser les exploitations familiales agricoles.

- Reconnaître que la terre doit être discutée au niveau local avec

toutes les associations de la société civile : paysans, éleveurs, pasteurs, exploitants forestiers et même pêcheurs.

- Protéger les exploitations familiales contre toutes formes de spoliations"

Est-ce que vous avez espoir que cette loi passera?

«Nous, on a mobilisé tout le monde : la société civile, le secteur privé, les Associations d'agriculteurs, d'éleveurs, de petits paysans et tous ceux qui vivent de la terre. On ne lâchera rien. On fera des pressions auprès du gouvernement pour que cette loi passe. Et tout est fait, au niveau global pour éviter la corruption dans ce processus. Car, quand on parle de cette loi sur le foncier pour protéger les exploitations familiales, on ne voit personne contre cette question de défense des paysans. Cependant, il peut y avoir, ceux qui sont contre à cause de leurs intérêts. Ce sont ceux là qui mobilisent l'armée

pour attaquer les paysans. C'est ainsi que pour régler ces problèmes fonciers sans la corruption de l'Etat au Mali, les comportements sont divers et complexes car, derrière chaque investisseur, il y a un homme politique de premier plan".

Impressions sur le Ffm ?

"Le Ffm est bon espace d'échanges et de réflexion. Mais ce n'est pas là où on va faire la révolution. Les choses vont changer sur le terrain. Il y a la corruption et les Etats brutalisent parfois les petits paysans. Il faut dire qu'il y a une différence entre ce qui se passe sur le terrain et ce que disent les Etats. C'est pourquoi, nous voulons faire entendre nos voix de petits paysans. Maintenant nous allons nous impliquer dans la politique et peser de tout notre poids électoral sur les prochaines échéances pour changer le cours de choses".

Propos recueillis par Madieng SECK

Ndiaël... trois ans après

'Pour 20 000 ha à affecter à Senhuile, SenEthanol à Fanaye (Département de Podor), puis à transférer à Ndiaël, on a été convoqué à la gendarmerie. Il fallait signer l'accord de transfert du projet de Fanaye à Ndiaël. Sous la menace, j'ai signé non. Après, on est allé voir Djibo Kâ pour une audience avec le PM de l'époque Abdoul Mbaye". Ainsi, parlait Gorgui Sow, président du Collectif de défense de l'accaparement de terres de Ndiaël.

Vos impressions sur ce Forum foncier mondial?

"Je me félicite beaucoup de participer à ce Forum foncier mondial. Il est très important pour nous, parce qu'il nous donne l'occasion d'exprimer nos vives inquiétudes sur l'accaparement des terres à Fanaye".

Qu'est ce qui s'était passé à Fanaye il y a trois ans?

"Le conflit avec le projet Senhuile SenEthanol, un Groupe sénégalais qui exploite du biocarburant avait causé la mort de trois personnes et plusieurs blessés. Après ces graves incidents survenus en octobre 2011 le président de la Communauté rurale de Ndiaël monsieur Mama Bâ et ses adjoints avaient accepté le transfert du projet de Fanaye à Ndiaël, deux localités distantes d'une quarantaine de kilomètres. Nous, les autorités coutumières locales représentant les populations de Ndiaël, avions donné notre refus de transfert du projet. On leur a dit que 20 000 ha, ne pouvaient pas être transférés.

Le gouverneur nous a appelés pour nous entretenir de la suite de cette affaire et nous a invités à la station régionale du projet SenEthanol pour signer l'accord. Durant la rencontre, quatre personnes avaient pris la parole en présence de plusieurs gendarmes : Moi Gorgui Sow, chef de la collectivité rurale et au nom des populations de Ndiaël dont certaines étaient présentes, Mama Bâ président de la communauté rurale de Ndiaël et le "Toubab" du projet Senhuile SenEthanol. "Faites taire les populations, sinon je fous le camp !", avait lancé, sur un ton sec et virulent, le gouverneur à l'entame des discussions. **Suite P7)**

ACCAPAREMENT DES TERRES

DR CHEIKH OMAR BA,

DIRECTEUR EXÉCUTIF INITIATIVE PROSPECTIVE AGRICOLE ET RURAL (IPAR)

“Mettre des garde-fous pour que les baux qu'on donne aux investisseurs ne soient pas un moyen de leur laisser les terres de façon durable”

(Jade/Syfia-Sénégal) - L'exploitation du biocarburant, l'accès des femmes et des jeunes à la terre, le non-respect des engagements des investisseurs, ainsi que le faible taux d'exploitation des milliers d'ha octroyés. Autant de questions évoquées par le Directeur Exécutif de l'Ipar qui révèle que plus de 400 000 ha ont été demandés par des investisseurs étrangers (40%) ou nationaux (60%). Toutefois, Dr Cheikh Omar Bâ prône une démarche inclusive pour prendre en charge les préoccupations des acteurs dans la Réforme foncière en cours au Sénégal. C'était en marge du Forum foncier mondial qui s'était tenu à Dakar (12-15 mai). Entretien !

PROPOS RECUEILLIS PAR ABABACAR GUEYE

J/SS : Depuis le début, on parle d'accaparement des terres, qu'est ce qui est à l'origine de ce phénomène ?

Dr Cheikh O Ba : “Les questions d'accaparement des terres sont aujourd'hui mondiales. Elles ne concernent pas seulement que le Sénégal, d'autant plus que ce qui se passe, c'est qu'il y a une crise alimentaire, énergétique et financière au niveau mondial. Tout ce cumul a abouti à un besoin, pour certains Etats, de disposer de suffisamment de terres pour sécuriser leurs productions. Ces Etats se sont rendu compte qu'il ne suffit pas seulement d'avoir de l'argent pour vivre, mais il faut aussi sécuriser sa production. Parce que la crise alimentaire a montré qu'on peut disposer de suffisamment de moyens et ne pas pouvoir acheter par

exemple le riz. C'est une problématique qui s'est posée.

Ensuite, il y a le biocarburant. L'autre argument, nos cadres législatifs et réglementaires peu sécurisants pour les populations locales les exposent à la question d'accaparement des terres, puisque quand un investisseur étranger arrive, on n'est pas suffisamment préparé pour mieux négocier avec lui. Et ceci dans cela, on est entré dans l'air d'accaparements des terres.

Quand on regarde au Sénégal, les études faites par l'Ipar et d'autres acteurs, ont montré qu'il y a pratiquement plus de 400 000 hectares qui ont été demandés par des investisseurs étrangers ou nationaux. Les privés nationaux étaient majoritaires dans ces transactions (60%), contre les étrangers (40%). Cependant, entre les intentions et

l'effectivité il y a un hiatus parce que le taux d'exploitation est très faible. Par exemple, Sen Huile Sen Ethanol ont 20 000 ha et exploitent moins de 1000 ha. Cela montre que la problématique est réelle. Maintenant comment la contourner? C'est pour cela que le Sénégal est aujourd'hui dans un processus de réforme foncière qui devrait pouvoir aider à orienter, à encadrer ces types de transactions, à mettre des garde-fous pour que les types de baux qu'on donne à ces investisseurs ne soient pas un moyen de leur laisser les terres de façon durable. Qu'il soit quelque chose de ponctuel pour une utilisation encadrée avec des temps relativement courts et qui permettent, à la fin, à ce que ces terres reviennent à la communauté. Je crois que c'est des éléments importants que l'on doit prendre en compte dans la réforme foncière.

Le genre a été plusieurs fois évoqué au cours du Ffm. Qu'est ce qui bloque l'accès des femmes et des jeunes à la terre?

“La question du genre est un peu complexe. Elle est à plusieurs échelles. En effet, quand on dit genre, on parle effectivement des femmes mais aussi des jeunes, des handicapés, bref toutes les catégories marginalisées qui ne sont pas prises en compte parce que cela pose les questions d'équité.

L'accès des femmes à la terre ne se pose pas sous l'angle juridique mais sociologique. C'est une question de culture, de tradition. Il faudrait qu'on intègre cette dimension dans le processus de réforme foncière en cours pour essayer de les encourager à accéder à la terre. Cela sécurise l'exploitation, les enfants, etc. C'est aussi un moyen de sécuriser sur le long terme parce que c'est rare de voir les femmes vendre leur terre”.

“C'est aussi important de voir aussi la dimension des jeunes. En effet, ils constituent des acteurs importants dans le processus d'acquisition des terres. Il faudrait trouver des mécanismes pour faciliter leur accès à la terre... Bien sûr il n'est pas interdit à ce que des jeunes fassent des demandes, mais ils sont souvent handicapés par leur âge. Parfois ils ne connaissent pas les démarches, donc il faudrait un renforcement de capacités. Souvent on dit pourquoi leur donner des terres, s'ils n'ont pas les moyens de les mettre en valeur.... L'Etat



est en train de faire une orientation importante même si c'est à une échelle relativement faible. Il faudrait la renforcer, la documenter et l'élargir. Je pense que cela permettrait de toucher le maximum de populations jeunes, mais également de femmes dans ce type de transactions”.

d'une certaine superficie aux investisseurs. Il faudrait qu'en fin, dans ces modèles, qu'on ait des investisseurs qui ne prennent pas la terre, mais qui peuvent être dans la transformation, dans les chaînes de valeur. C'est possible. Et les producteurs peuvent, après formation, leur fournir ce dont ils ont besoin”.

Malheureusement, les collectivités qui sont censées gérer la terre au nom de ces communautés n'ont pas souvent le recul nécessaire, la formation adéquate pour comprendre les enjeux qui sont le fait de mettre à la disposition des terres d'une certaine superficie aux investisseurs.

Les agriculteurs pointent du doigt les pouvoirs publics en Afrique et les sociétés agro-alimentaires qui ne respectent pas leurs engagements. Quel rôle peut jouer la société civile en de pareil cas ?

“Au niveau de Ipar, nous avons réalisé un certain nombre de recherches pour montrer que les modèles d'affaires doivent être inclusifs. Ces modèles d'affaires ne doivent pas être basés seulement sur l'acquisition foncière. Ils doivent intégrer dans leur schéma, les producteurs qui sont dans la zone, mais également le pastoralisme parce que souvent ces types d'aménagement se font dans des espaces réservés traditionnellement à l'élevage et cela pose des problèmes”.

Est-ce que les communautés ou les collectivités sont préparées pour négocier les modèles d'affaires?

“Pour l'Agriculture, les modèles à promouvoir doivent être sur la base d'une négociation. Et qui dit négociation parle de deux parties. Souvent, on remarque que les populations ne sont pas préparées pour négocier avec des investisseurs qui viennent avec des avocats très au fait en matière de négociations. Et en face, nous avons des communautés qui ne connaissent pas les enjeux qui sont derrière les contrats qu'on leur propose. Parfois elles sont dans une situation de pauvreté qui les rend vulnérable. Malheureusement, les collectivités qui sont censées gérer la terre au nom de ces communautés n'ont pas souvent le recul nécessaire, la formation adéquate pour comprendre les enjeux qui sont le fait de mettre à la disposition des terres

Mais quel rôle doit jouer l'Etat dans ce partenariat public privé?

“Je crois dans le processus de réforme foncière c'est un élément important que l'Etat puisse créer les cadres pour accueillir ces investisseurs, créer des règlements pour les encadrer, s'assurer un respect scrupuleux des engagements des uns et des autres. C'est le rôle de régulation que l'Etat doit jouer pour favoriser non seulement la production au niveau local, mais aussi renforcer les populations qui sont sur ces terres et qui ont besoin de matériels agricoles, de financements, etc. L'Etat a un rôle à double à jouer : appuyer l'environnement de la production et garantir la sécurité des populations qui sont sur ces terres”.

Le forum foncier mondial a réuni plusieurs acteurs et quels mécanismes durables peut-on trouver pour éviter l'accaparement des terres partout en Afrique ?

“L'intérêt du Forum foncier mondial permet à plusieurs acteurs : Etats, bailleurs de fonds, privés, Ong, etc. de conforter leurs points de vue. C'est un ensemble d'acteurs qui ont besoin d'échanger leur point de vue et surtout d'expériences. Pour ce qui des mécanismes pour éviter l'accaparement des terres, on voit dans certains pays au Kenya, il y'a les droits collectifs et l'homme ne peut pas agir tout seul parce que la femme est impliquée. Je crois que avec des mécanismes de ce genre, il serait possible d'avoir des solutions durables”.

Propos recueillis par Ababacar Guèye

(suite de la page 6)

Ma réponse, à l'injonction du gouverneur fut immédiate : “Taisez-vous où on quitte les lieux !”

Malgré la menace j'ai signé non !

“C'est à ce moment que débutent les hostilités avec l'intervention violente des machines dragueurs pour calmer les habitants. Résultat : il y a eu des blessés, aussi bien du côté de la gendarmerie, que des populations. Après, j'ai été convoqué à la gendarmerie pour m'obliger de signer l'accord de transfert”. “Moi, j'ai signé non !, témoigne”, la main sur le cœur Gorgui Sow. “Après ces brutalités, on est allé voir l'ancien ministre de l'Environnement Djibo Kâ, pour l'informer de la situation et pour qu'il nous aide à trouver une audience auprès du Premier Ministre de l'époque Abdoul Mbaye.

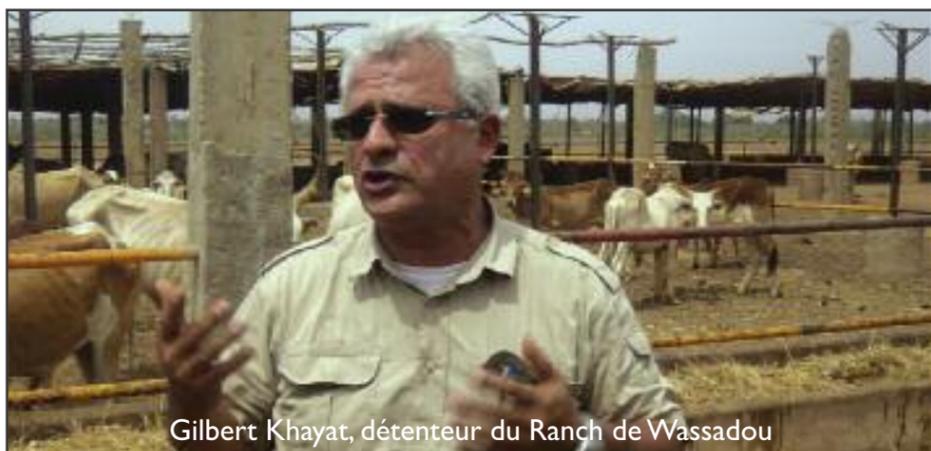
“Finalement, on a rencontré monsieur Gora Seck le patron sénégalais du projet Senhuile pour entamer les discussions. Au cours de cette rencontre et pour ne pas nous laisser corrompre par le projet, on a voulu toucher ni à leur argent, ni boire à leur eau (minérale). Même attitude envers les médias qui étaient venus avec eux couvrir ces pseudos négociations. Notre refus de signer a été accompagné de menaces et de violences physiques suivies de bagarres à n'en plus finir entre les populations de Ndiaël elles-mêmes. Sur cette affaire de 20 000 ha, on s'est rendu compte que le gouvernement était très mal informé. Les gens du projet avaient accepté de négocier parce qu'ils ne disaient pas la vérité au gouvernement. Ensuite on s'est aperçu qu'il y a eu pas mal d'incompréhensions avec les populations locales sur la gestion des ressources naturelles (forestières, animales, alimentaires, etc.) ainsi que des moyens d'existence de ces populations (transformation et vente de fruits de cueillettes, jus local, légumes-feuilles, etc.). Ces Communautés villageoises manquent d'eau et de terre pour cultiver. Depuis trois ans, leurs ressources naturelles ne sont guère protégées. Nous n'avons pas rompu le dialogue. On attend que le gouvernement nous appelle pour des négociations. Mais en attendant, on ne sait où aller pour continuer à vivre dignement”, répète, à qui veut l'entendre, Gorgui Sow le patriarche de Ndiaël.

Propos recueillis par M.SECK

Le richissime Gilbert Khayat perd le nord et empêche les paysans de Wassadou de cultiver

(Jade/Syfia) - Les populations de Wassadou, dans la région de Tamba (467 km Est Dakar), sont incertaines de cultiver cette saison. Un litige foncier les oppose depuis 2009 à la famille Khayat, détenteur du Ranch de Wassadou. Fin mai, l'ambiance était morose. Chaque camp reste sur sa position et proclame la légitimité de son droit.

■ PAR ABABACAR GUEYE



Gilbert Khayat, détenteur du Ranch de Wassadou

« Personne ne nous empêchera de cultiver nos terres cette saison. Nous allons constituer un bouclier pour barrer toute personne qui tenterait de nous priver de nos activités agricoles », a alerté, fin mai, le producteur de banane à Wassadou, Youssoupha Diaw.

Taille moyenne, la cinquantaine révolue, Youssou Diaw, président du Gie Tilo Tilo, mène depuis 2009 le combat contre le richissime franco-sénégalais Gilbert Khayat, détenteur du Ranch de Wassadou. Gilbert voudrait récupérer les terres de 14 villages où vivent plus de 4000 âmes.

Son compagnon de lutte Mamadou Camara, casquette bien vissée sur sa tête, fustige l'attitude de Gilbert Khayat. « Récemment, Gilbert a barré les routes qui mènent vers nos champs, prétextant qu'il veut élargir son ranch. Ce propriétaire attend toujours la veille de l'hivernage pour refaire surface. Il nous indispose à cultiver nos champs. Il faut que cela cesse », peste la victime Mamadou, face aux médias, constitués récemment à Dakar en « Réseau de journalistes pour la gouvernance foncière ». Ces journalistes (presse écrite et radio), effectuaient une visite de terrain (20 au 22 mai) à l'initiative de l'Ong Actionaid Sénégal. « Wassadou est un parmi les milliers de litiges fonciers que l'on rencontre au Sénégal. Cette mission d'information, c'est pour donner l'occasion aux journalistes d'être en contact avec les populations locales pour mieux s'imprégner de la réalité », a expliqué Mamadou Ciss, le responsable du Bureau d'Actionaid à Tamba. En effet, face à ces litiges fonciers qui ont éclaté ça et là au Sénégal, l'Ong Actionaid s'est toujours mobilisée pour apporter des plaidoyers et trouver des solutions. D'ailleurs en 2014, elle a mené une importante campagne dénommée « Land for communities, don't Touch my land ». « La terre aux communautés, ne touche pas à ma terre » (lire encadré).

La population dans le désarroi

Sur notre chemin, des passages nuageux couvrent le ciel de Wassadou. Un temps lourd annonce l'approche de l'hivernage. Dans cette contrée où l'Agriculture est la principale activité, très peu de travaux

champêtres. Les quelques jeunes trouvés sur place devisent autour du thé. Apparemment, l'approche de la saison des pluies ne les préoccupe guère. « Non ! lance Mamadou Bâ, la population est dans le désarroi à cause du litige foncier qui gangrène cette localité ». En effet, depuis 2009, un différend foncier oppose la population de Wassadou à Gilbert Khayat. Ce dernier détient sept titres fonciers de plus de 3 000 ha que son père avait acquis en 1932 à l'époque coloniale. Gilbert menace de déguerpir la population qui occupe une partie de ses grands espaces. Ce que les habitants n'entendent pas de cette oreille. Ils se sont levés comme un seul homme, pour dire non. Un collectif des 14 villages a été mis en place en 2012.

Après ce forcing, chacune des parties continuent de réclamer légitimement cet espace. D'ailleurs, les populations s'étaient interposées l'an dernier à l'aménagement de 500 ha destinés aux cultures fourragères, oléagineuses, et céréalières. Après ces échauffourées, « les habitants avaient détruit le matériel et blessé des employés du ranch », raconte aux journalistes Gilbert qui finit par porter plainte. Résultat : quatre personnes emprisonnées, dont Youssou Diaw, président du Gie Tilo Tilo et payées une amende globale de 35 millions de F cfa. Après avoir interjeté appel, Youssou et ses amis viennent récemment de déférer à la convocation du juge d'instruction de Tamba. L'affaire Khayat suit son cours.

Les litiges fonciers, comme celui de Wassadou sont devenus monnaie courante en milieu rural. Ils sont nés, soit de pratiques de gestion foncière nébuleuse ou par une confuse cohabitation. Parmi ces litiges fonciers, qui ont marqué le Sénégal « appelés accaparement de terres », il y a le cas de Senhuile SenEthanol à Ngnith (20 000 ha), de Raoul Barosso, un promoteur touristique à Kédougou (80 000 ha), etc. Pour gérer ces phénomènes le Sénégal s'est lancé, en 2012, dans un processus de réforme foncière. Une Commission nationale de la réforme foncière (CNRF) a ainsi été mise en place la même année. Ses travaux ont démarré en 2014. Lors d'une tournée nationale fin mai 2015 à Ziguinchor, le président de la CNRF,

le professeur Moustapha Sourang avait déclaré que « 95% des terres échappent aux Sénégalais en raison de la Loi sur le domaine national ». A Wassadou, aujourd'hui, la population prend très au sérieux les menaces de Gilbert Khayat, mais ne songe pas un iota bouger de cet espace

L'Etat nous a relogés dans cette zone et nous refusons tout déplacement

Pour le patriarche sexa, Bangaly Keita, « la population ne s'est pas installée à Wassadou de son propre chef. C'est à la suite de l'extension du Parc national de Niokolo Koba, dans les années 70, que les habitants avaient été déplacés et réinstallés à Wassadou par les autorités de l'époque ».

« L'Etat nous a relogés dans cette zone. Nous refusons tout déplacement », soutient Bangaly Keita à la tête d'une exploitation familiale agricole. Devant la presse, le sexa est resté dépité par la tournure que prend ce conflit avec le blocage des pistes de production, la destruction des parcelles de manguiers appartenant aux femmes du village, la parcelle de 4 ha (mil, arachide, fonio) appartenant à la dame Mariama Taye Ndiaye, celle de Diamé Diouf (4ha), Abdoulaye Faye (7ha), etc. Autant d'actes qui l'amène à dire, sous le regard attentif des journalistes et des femmes que « ces intimidations ne nous ébranlent guère ». Youssou Diaw renchérit pour dire que Gilbert va mettre son plan en exécution. « Il a déjà installé ses engins prétextant exploiter seulement 1354 ha pour son ranch et son pôle agricole ».

Gilbert donne sa version des faits

Pourtant, à l'entrée du village, un pan-

neau peint en vert indique le Ranch de Wassadou. Les lieux sont clôturés et aménagés. A l'intérieur, tracteurs et autres matériels agricoles y sont stationnés. Des employés nationaux, comme étrangers s'affairent autour des machines sous un soleil de plomb. Derrière les engins, des centaines de vaches exotiques paîtraient. Comme un « cowboy » dans sa ferme, Gilbert, en compagnie de ses deux chiens, avance à grand pas vers les journalistes. Ce richissime quadra, cheveu poivre-sels, ingénieur en génie civil formé en France donne sa version des faits : « Depuis six ans que nous sommes là, personne ne peut dire que j'ai demandé aux populations de quitter mes terres. J'ai toujours parlé de remembrement parce qu'elles se sont installées de manière anarchique. J'ai réservé dans mes titres fonciers 140 ha pour leur installation. Je les ai toujours encouragées à travailler en partenariat. Malheureusement, un groupuscule monte la population contre moi et m'empêche de développer mon projet de pôle de développement agricole régional », soutient Gilbert. A l'instar du chef de village de « Wassadou-Dépôt » Mamadou Bâ, il interpelle l'Etat pour résoudre le problème. D'ailleurs, en 2012, des négociations avaient été initiées par l'ancien Premier Ministre Abdoul Mbaye, mais en vain. Toutefois, Gilbert reste ouvert à toute négociation mais refuse toute transaction notamment la soultte. Pour Youssou, le président du Gie Tilo Tilo « s'il y a une erreur, elle incombe à l'Etat qui nous a relogés dans cette zone ».

La tournée de la Cnrf à Tamba tentera d'apporter des solutions. En attendant, l'Ong Actionaid va jouer aux médiations.

Actionaid: « Touche pas à ma terre ! »

Contre les accaparements des terres, Actionaid international s'est toujours mobilisée, avec notamment ses partenaires : le Forum social sénégalais, le Cnrc, Enda Pronat, Wildaf-Sénégal, Action solidaire internationale, Ipar et Oxfam. D'ailleurs, Actionaid a lancé en 2014 une campagne International dans une vingtaine de pays dont le Sénégal, dénommée : « Land for communities, don't Touch my land », « la terre aux communautés, ne touche pas à ma terre ». Au Sénégal, le focus a été mis sur le cas de Ndiail et la situation foncière dans les neuf zones agro-écologiques du Sénégal : Les Niayes, Vallée du Fleuve, Bassin arachidier et la Zone sylvo-pastorale. (voir Agri Infos N°82). L'objectif de cette campagne est de contribuer à une réforme foncière inclusive et responsable qui sécurise les droits des exploitations familiales, renforcer les capacités des acteurs non étatiques en matière de plaidoyer et de communication avec les autorités publiques et les citoyens sur la réforme foncière, informer et mobiliser les publics sur les enjeux de la réforme foncière, renforcer le réseautage, la collaboration et la construction d'alliance pour influencer le processus de réforme foncière. Dans cette campagne, des actions de plaidoyer sont réalisées auprès des députés des ministères, de la Cnrf et des élus locaux. Des émissions radios et plateaux Tv sont animées, ainsi que des actions de sensibilisation réalisées. L'engagement de l'Ong au côté des populations dans le processus de réforme foncière a permis de collecter des propositions qui sont en train d'être consolidées en propositions appelées : Réformes de la société civile. Ces différentes propositions seront partagées avec la CNRF. L'objectif ici est de sécuriser les exploitations familiales, de promouvoir la paix sociale et de garantir un développement socio-économique du Sénégal.

Pour Zakaria Sambakhé, chargé de Plaidoyer à Actionaid, « les acteurs d foncier se préoccupent aujourd'hui plus d'une réforme foncière inclusive et transparente qui sécurise les droits des populations ».

Announce !

La rédaction d'Agri Infos s'excuse auprès de ses lecteurs du retard pris à la diffusion du N°83 de juin 2015